



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 24 mars 2022 (18h32)
Salle Etable- La Lombardière**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	55
Membres suppléants	:	23
Présents	:	31
Votants	:	45
Convocation et affichage	:	24/03/2022
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Sylvette DAVID

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Claudie COSTE, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Bruno FANGET, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Myriam SERVY-CHANAL, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Pouvoirs : Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Clément CHAPEL (pouvoir à Sylvette DAVID), Christelle ETIENNE (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Jérémy FRAYSSE (pouvoir à François CHAUVIN), Juanita GARDIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Catherine MICHALON (pouvoir à Danielle MAGAND), Martine OLLIVIER (pouvoir à Laurent MARCE), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), René SABATIER (pouvoir à Laurence DUMAS), Denis SAUZE (pouvoir à Simon PLENET), Antoinette SCHERER (pouvoir à François CHAUVIN).

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Jean-Yves BONNET, Nadège COUZON, Olivier DE LAGARDE, Virginie FERRAND, Pascal PAILHA, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE.

CC-2022-113 - RESSOURCES - AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENT - ADAPTATION DES AP/CP EN COURS

Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements, plusieurs opérations sont suivies dans le cadre juridique et comptable des autorisations de programme (articles L2313-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales).

A l'occasion de l'adoption du budget primitif 2022, il convient d'examiner ces autorisations de programme : soit pour les clore, soit pour réviser l'enveloppe qui leur est affectée, soit pour réviser la répartition pluriannuelle des crédits de paiement.

Il est ainsi proposé :

1. De clore au 31/12/2021 l'AP n°2018/01 «Mise en place de conteneurs semi-enterrés»,
2. De réviser sur les exercices 2021 et suivants la programmation pluriannuelle des crédits de paiement :
 - de l'AP n°2015/01 « construction centre aquatique »,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PRONONCE la clôture au 31/12/2021 de l'AP n°2018/01 « Mise en place de conteneurs semi-enterrés»,

DECIDE de modifier, pour les exercices 2021 et suivants, la répartition pluriannuelle des crédits de paiement des autorisations de programme qui demeurent en cours de validité, selon le tableau ci-après (« situation modifiée »).

AP n° 2015-01 "Construction d'un centre aquatique à Vaure"

ENVELOPPE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME (AP)

(montants en €uros TTC)

	Situation actuelle	Situation modifiée
Budget Principal	15 330 000,00 €	15 330 000,00 €

REPARTITION PLURIANNUELLE DES CREDITS DE PAIEMENT (CP)

(montants en €uros TTC)

	Situation actuelle (*)	Situation modifiée
Mandaté 2015	1 049,04 €	1 049,04 €
Mandaté 2016	869 219,86 €	869 219,86 €
Mandaté 2017	1 311 626,00 €	1 311 626,00 €
Mandaté 2018	5 565 100,87 €	5 565 100,87 €
Mandaté 2019	6 990 250,62 €	6 990 250,62 €
Mandaté 2020	400 136,80 €	400 136,80 €
Mandaté 2021	192 616,81 €	116 857,86 €
CP EXERCICE 2022	0,00 €	75 758,95 €
 Total	 15 330 000,00 €	 15 330 000,00 €

(*) selon délibération n°17 DU 08 AVRIL 2021

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 29/03/22
 Affiché le : 01/04/22
 Transmis en sous-préfecture le : 29/03/22
 Identifiant télétransmission : 007-200072015-20220324-32268-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET